

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-SAONE

RÉUNIE LE SAMEDI 11 JANVIER 2025
A L'ESPACE VILLON A VESOUL



Vérification des pouvoirs :

Sur 60 clubs actifs régulièrement convoqués, 43 sont présents ou représentés (71.66%)

L'ensemble représente 384 voix sur 494 voix.

A 9H00, le quorum étant atteint, le Président Philippe Prudhon déclare l'Assemblée Générale ouverte.

I- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 juin 2024.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II – Intervention du Président du District.

Nous sommes présents ce jour pour la 1^{ère} Assemblée Générale de notre instance post AG ordinaire et électorale du 29 juin 2024, où les clubs ont élu un nouveau Comité Directeur pour la mandature 2024/2028 (5 départs et 5 arrivées pour un Comité Directeur composé de 12 membres élus et deux membres cooptés représentants arbitres et éducateurs).

Cette Assemblée Générale financière de présentation des comptes de résultats de la saison 2023/2024, demeure classique et sans grandes surprises, et permet en lien avec une gestion optimisée, rigoureuse et maîtrisée, de dégager un excédent de fonctionnement.

La situation est bonne, et pas de parallèle ou de comparaison à faire avec d'autres, mais quand les districts se portent bien, la Ligue de Bourgogne de Franche Comté s'en ressent aussi financièrement.

Comme cela se produit depuis quelques exercices, le Comité Directeur a décidé après une dotation de tablette/FMI la saison dernière, une restitution aux clubs qui sera faite en fin d'Assemblée Générale, à hauteur de 9000 Euros sous forme de chèques dont 61 clubs et 5 groupements vont pouvoir bénéficier.

Lorsque le résultat d'exercice le permet et ne fragilise pas la situation globale, nous avons plaisir à opérer cette restitution, basée sur la participation et l'adhésion des clubs aux actions du District, sportives et citoyennes, comme les participations à ces assemblées générales.

Michel Malivernay, trésorier depuis de très nombreux exercices, présentera cette partie financière pour la dernière fois puis laissera les manettes et le plan comptable à Laëtitia Lancelot, nouvelle trésorière du District, qui présentera le budget prévisionnel saison 2024/2025 sous une forme un peu relookée.

Le budget prévisionnel sera présenté à l'équilibre avec pas de changements majeurs dans le fonctionnement : poursuite de la rigueur, de l'optimisation et de la maîtrise des dépenses, et prévisions mesurées des recettes, à l'heure où planent des incertitudes nombreuses sur beaucoup de plans.

Ce n'est évidemment pas le budget de l'Etat bloqué à l'heure actuelle, mais ne n'est pas l'argent des élus du District mais celui des 64 clubs et groupements, et les emplois de nos 5 salariés, lesquels au même titre que les élus, doivent aussi se sentir concernés par la situation financière de leur employeur, et sachez qu'ils le sont au quotidien.

La transition demeure relativement facile avec les travaux et réflexions que nous vous proposerons en ateliers, après les présentations financières.

Depuis près de 15 années, les Assemblées Générales d'hiver sont rythmées par des travaux en ateliers, propices aux échanges, aux débats, à des interventions.

Les élus, sur ma proposition d'axes de travail pour la mandature 2024/2028, ont retenu sans trop d'hésitation comme axe majeur de la mandature l'état d'esprit sur et en dehors des terrains, l'environnement et les comportements, que ce soit en football compétition à 11 ou en football animation garçons et filles.

Trois groupes composés d'élus et salariés sont proposés pour travailler ce thème et voir comment se porte et se comporte notre football départemental.

Il est toujours facile de stigmatiser et de dire ce qui ne va pas, il est toujours moins simple de dire ce qui va bien, mais beaucoup de choses vont bien.

Plus de 95% des matches se déroulent bien, toutes proportions gardées des fautes et incorrections commises, des sanctions « normales » infligées « dans le jeu », des positions de hors jeu mal jugés, des pénaltys évidemment contestés mais cela s'appelle le football...

Là où les clubs dérangent un peu plus sont les incivilités gratuites, de comportements déviants, de gros dossiers ouverts en discipline et en instruction en matière d'incivilités, et parfois/souvent, les regrets que certaines/certains expriment devant les instances en disant : ce n'est que du foot de « petit niveau ».

Quelle image renvoie t'on de nous-même, de notre club, de notre ville ou village, de notre sport.

Evidemment, les décisions prises par nos commissions sont souvent jugées trop lourdes, et les licenciés sanctionnés ne comprennent pas toujours le « pourquoi du comment ».

Plusieurs présidents de clubs et plusieurs de nos élus m'ont dit « on a mal pour notre football », alors travaillons et œuvrons tous ensemble pour améliorer l'ordinaire, peut-être pas guérir mais au moins garantir l'accès sur nos pelouses à des pratiques raisonnables, encadrées, Fair Play et loyales.

A défaut, les commissions mais aussi les élus devront alors prendre leurs responsabilités et endiguer certaines formes de violences, physiques et aussi verbales (vous savez, les fameux réseaux sociaux sur lesquels on peut tout écrire, tout dire et où l'on regrette une fois la touche « envoyer » appuyée...).

Premier sport du département, comme dans beaucoup d'entre eux, nous sommes la vitrine.

Faisons tous ensemble qu'elle reste belle et donne envie, comme celles de Noël, brillantes et que les lueurs dans les pratiques durent toute l'année 2025.

Je ne ferai pas la transition rapide et trop facile de dire que l'augmentation quasi constante des amendes et pénalités permet l'équilibre du budget, mais autorise aussi de redonner à celles et ceux que se tiennent bien pour valoriser ce qui ne devrait être que « normal » peut-être

A noter pour finir que la commission Fair Play a décidé lors de sa dernière réunion de mettre en place deux journées en phase printemps 2025 où toutes les sanctions disciplinaires seront doublées (une journée où les clubs seront prévenus et une autre sans information préalable donnée aux clubs).

Bonne Assemblée Générale à toutes et tous.

III) Rapport financier saison 2023/2024 :

Michel Malivernay, trésorier du District de la mandature 2018-2024, présente dans le cadre du rapport financier :

- le compte de résultats de la saison 2023-2024.
- le bilan arrêté au 30 juin 2024

(Les deux documents correspondants sont annexés au présent procès-verbal).

Ces documents officiels ont été transmis par voie électronique aux clubs le 13 décembre 2024, ceux-ci n'ont fait l'objet d'aucune question particulière ou observation transmises par les clubs au siège du district.

Ces résultats ne seront pas repris dans le détail, mais font l'objet d'une présentation globale à l'aide de documents projetés aux clubs.

Charges de l'exercice = 442 435.77 Euros

Produits de l'exercice = 450 953.20 Euros

Ce qui représente un exercice positif 8517.43 Euros

Le bilan de notre instance au 30 juin 2024 peut-être représenté schématiquement de la manière suivante :

Actif

Immobilisations
53 500
A recevoir
138 700 €

Passif

Capitaux Propres
269 300 €

Disponibilités 238 800 €	
	Provisions 66 500 €
	A payer 38 300 €
	Cautions des clubs 32 900 €
	Arbitrage 24 000 €

La situation financière de notre instance est saine avec un fonds de roulement positif, du fait notamment d'une gestion rigoureuse de la part de toutes les composantes du District (membres élus, membres des commissions et salariés).

Michel Malivernay, compte tenu de l'arrêt de ses fonctions de trésorier pour la mandature 2024-2028, souhaite remercier l'ensemble des clubs, pour leur confiance tout au long de ses années, ainsi que le Président du District et le personnel du District pour le travail accompli.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité :

- *Compte de résultats saison 2023/24*
- *Bilan au 30 juin 2024*

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2023/2024.

Laëtitia Lancelot, trésorière du District de la mandature 2024-2028, présente dans le cadre du rapport financier le budget prévisionnel saison 2024/2025, équilibré à 332 800 Euros.

Le document correspondant est annexé au présent procès-verbal, a été transmis par voie électronique aux clubs le 13 décembre 2024. Celui-ci n'a fait l'objet d'aucune question particulière ou observation transmises par les clubs au siège du district.

Il ne sera pas repris dans le détail, mais fait l'objet d'une présentation globale à l'aide de documents projetés aux clubs.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le budget prévisionnel saison 2024/2025.

IV) Rapport du vérificateur aux comptes.

Monsieur Christian Ponsot, vérificateur aux comptes, présente son rapport :

« Suite à la demande du Comité Directeur du District de Football de la Haute-Saône, je me suis rendu en ses locaux le mercredi 27 novembre 2024 afin de procéder à la vérification des comptes pour la saison 2023/2024.

Sur ma demande, les différents documents comptables ont été mis à ma disposition :

- Les bulletins de salaires,
- le grand livre des comptes, la balance des comptes,
- le bilan pour l'exercice en compte,

- les comptes de résultats,
- les différentes pièces comptables, extraits de compte, factures, chéquiers.

Les différents contrôles et sondages effectués, n'ont révélé aucune erreur, omission ou malversation.

Les différentes dépenses, déplacements ou subventions sont correctement ventilés dans les comptes.

La comptabilité est tenue avec rigueur et régularité.

La situation financière du District est considérée saine et satisfaisante ».

Le vérificateur remercie l'équipe du District pour son accueil et le sérieux de son travail.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le rapport du vérificateur aux comptes.

Christian Ponsot, compte tenu de l'arrêt de ses fonctions de vérificateur aux comptes pour la mandature 2024-2028, souhaite remercier l'ensemble des clubs, pour leur confiance tout au long de ses années, ainsi que le Président du District et le personnel du District pour le travail accompli.

Le Président du District clôt cette partie financière de l'Assemblée en remerciant Michel Malivernay et Christian Ponsot pour leur travail rigoureux et leur engagement durant toutes les années et leur souhaitent bonne continuation.

V) Présentation des travaux par thèmes.

Reynald Droit, membre du Comité Directeur et Président de la commission sportive présente les travaux par thèmes, et indique quelques attentes et souhaits de fonctionnement des ateliers.

Thème retenu : l'environnement et comportement sur et autour des terrains : football animation, football à 11 U15 et U18, et seniors.

Comme évoqué préalablement par le Président, il est rappelé qu'un travail de synthèse sera réalisé à l'issue de cette Assemblée Générale par le bureau du District puis le Comité Directeur, pour une présentation avec éventuelles prises de décisions/votes à l'Assemblée Générale de juin 2025.

3 groupes de travail sont composés et se répartissent, animés par les membres élus du Comité Directeur (animateur et rapporteur).

Groupe 1 : MM Nourédine Debbiche – Marc Lemercier -François Fidon.

Groupe 2 : MM. Laëtitia Lancelot – Bruno Masson – Malik Zelfa Kalaa.

Groupe 3 : MM Jalil Bouraga – Reynald Droit - Charlotte Mangin.

Après une heure d'échanges, une présentation de ceux-ci par groupe, est réalisée par un rapporteur.

VI) Remises récompenses :

- Remises des récompenses lauréats opération « foot rentre en jeu » saison 2023/2024 :

Fc La Romaine : bon carburant de 100 Euros

Magny Vernois : bon carburant de 200 Euros

Melisey/St Barthélémy : bon carburant de 100 Euros

- Remise trophée challenge des dirigeants saison 2023/2024 (récompense Ligue) :

Thierry Dubois (Fc Faverney)

VII) Questions diverses.

Pas de questions diverses.

VIII) Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District.

Le Président remercie les clubs qui se montrent favorables et très participatifs à ces échanges.

Les interventions ont encore démontré l'attachement des clubs pour l'activité de notre instance, et toute l'importance de la notion de proximité favorisant la qualité de la pratique et des échanges.

La prochaine Assemblée Générale Elective se déroulera le samedi 28 juin 2025 au matin.

Les clubs désirant accueillir cette Assemblée peuvent le faire par courriel dès à présent auprès du secrétariat du District.

Comme évoqué en début d'Assemblée Générale, les clubs sont invités à émarger à leur sortie, afin de recevoir leur dotation financière.

Un buffet déjeunatoire préparé et offert par le traiteur Arnaud Begeot est proposé à l'issue de cette Assemblée Générale

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District, Philippe Prudhon, à 12H15.

Le Président du District,
Philippe PRUDHON

Le Directeur Administratif,
Raphaël TAVERDET